

## Les Aides Financières à Connaître :

ALS (Allocation Logement à Caractère Social) : C'est l'une des aides les plus couramment attribuées aux étudiants. Elle concerne divers types de logement : que tu sois en chambre, en foyer, résidence universitaire, studio, appartement ou même maison.

APL (Aide Personnalisée au Logement) : Cette aide est spécifique aux logements conventionnés, qui comprennent la plupart des logements gérés par les organismes HLM et les résidences du CROUS. L'APL t'aide à alléger ta facture de loyer et est calculée en fonction de tes ressources. Qu'importe ton statut (étudiant, apprenti, salarié...) ou ton âge, cette aide est mensuelle, versée en début de mois pour le mois précédent.

Les critères à respecter : pour profiter de ces aides, le logement que tu envisages de louer, qu'il soit meublé ou non, doit impérativement répondre à des critères précis. Il faut qu'il ait une superficie minimale de 9m<sup>2</sup>, qu'il soit confortable et qu'il respecte les normes de sécurité en vigueur.

Simulation d'APL : l'aide est ajustée tous les 3 mois en fonction de tes revenus. Pour avoir une idée de ce que tu pourrais recevoir, tu peux simuler ton APL. Il est bon de noter que les ressources des 12 derniers mois sont prises en compte.

Pour aller plus loin :

- [Simule ton aide au logement et découvre les démarches à suivre.](#)

Avec ces informations en main, tu peux planifier ton budget de manière plus efficace et trouver le logement qui te conviendra le mieux.